



Doc. 12133

26 janvier 2010

Besoin urgent d'adopter des mesures pour mettre en œuvre un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme

Question écrite n° 581 au Comité des Ministres

de M. Christos POURGOURIDES, Chypre, Groupe du Parti populaire européen

Considérant le besoin urgent d'adopter des mesures pour mettre en œuvre l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Hirst (n° 2) c. Royaume Uni, du 6 octobre 2005,

M. Pourgourides,

Demande au Comité des Ministres,

Quelles mesures le Comité des Ministres entend prendre pour donner suite à la résolution intérimaire adoptée à sa réunion Droits de l'homme de décembre 2009, qui appelle les autorités du Royaume-Uni à mettre en œuvre des mesures garantissant que les prochaines élections législatives se déroulent selon des modalités conformes à la Convention européenne des droits de l'homme, telle qu'elle est interprétée par la Cour ?

